

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.

HIVER 2018, VOL. 14 N° 1

MOT DU PRÉSIDENT

Spécial « Recrutement »

Si vous lisez la présente édition du journal Entretien avec l'AESEQ, c'est que vous êtes un des 100 entrepreneurs les plus importants de la grande région de Montréal et l'idée de ce spécial « Recrutement » est de vous convaincre qu'à ce titre, vous devez faire partie de notre association qui regroupe des entrepreneurs comme vous. Un premier article vous présente l'AESEQ; qui nous sommes, notre mission, nos principaux lieux d'intervention, les conditions d'admission et les avantages d'être membre. Dans le deuxième article, nous avons demandé aux membres actuels de témoigner de leur appartenance à l'AESEQ. J'espère que cela vous incitera à venir nous rejoindre.

Votre appartenance à l'AESEQ vous assure non seulement une longueur d'avance sur vos concurrents quant à la connaissance de l'industrie, des lois qui la régissent (en santé-sécurité, par exemple), des acteurs qui l'entourent (Comité paritaire, BOMA, gouvernement, Conseil du patronat), mais surtout vous assure d'un avantage compétitif auprès des propriétaires d'édifices et des donneurs d'ouvrage qui recherchent le sceau de qualité que vous assure le Certificat de membership à l'AESEQ. L'entreprise que je représente fait partie de l'AESEQ depuis sa fondation et je serai heureux de partager mon expérience avec vous si vous le désirez. Vous pouvez me contacter à jyroy@smroy.com.

Jean-Yves Roy
Président

Spécial « Recrutement » L'AESEQ en quelques mots

Roger Gauthier

La mission de l'Association des entrepreneurs de services d'édifices du Québec (AESEQ) est de regrouper les entreprises spécialistes en entretien ménager d'édifices pour les représenter, défendre leurs intérêts et leur fournir des services, tout en collaborant au développement de l'industrie de l'entretien en général.

Fondée en 1967, l'AESEQ, corporation à but non lucratif, regroupe plus d'une quinzaine d'entreprises membres qui représentent 55 % de la masse salariale de tout le secteur de l'entretien ménager de la grande région de Montréal. On retrouve parmi ses membres des entreprises syndiquées et d'autres non syndiquées ainsi que des membres ayant un personnel inférieur à 50 employés et d'autres, supérieur à 2000.

Parmi les interventions marquantes de l'AESEQ, on relève : 1- la négociation et le renouvellement de la convention collective de travail qui sert à l'adoption par le Conseil des ministres du Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics, 2- mandatée par le gouvernement du Québec, l'AESEQ représente tous les entrepreneurs de la grande région de Montréal au Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics et tous les entrepreneurs du Québec au Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, EnviroCompétences. Enfin, 3- l'AESEQ est membre du Conseil du patronat du Québec et du Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec.

La principale condition d'admission qu'un entrepreneur doit remplir pour devenir membre de l'AESEQ est de jouir d'un dossier sans tache auprès de l'organisme réglementaire qu'est le Comité paritaire, c'est-à-dire que dans les 12 mois précédant sa demande d'adhésion, l'entrepreneur ne doit pas avoir été trouvé coupable devant un tribunal pénal d'accusations telles que fausse tenue de livres, etc. ou devant un tribunal civil, de ne pas avoir payé ses employés selon la loi.

Cela fait en sorte que le propriétaire ou l'administrateur d'édifice qui fait appel à un membre de l'AESEQ s'assure qu'il fait affaire avec un des entrepreneurs les plus solides et les plus honnêtes de l'industrie. Cela assure également que l'entrepreneur sera en contact régulier avec les plus grands entrepreneurs de la grande région de Montréal, qu'il sera au fait des courants internationaux en matière d'entretien, de salubrité, d'hygiène et d'environnement et qu'il mettra tout en œuvre pour assurer la santé et la sécurité de ses employés.

Pour davantage d'information sur les membres de l'AESEQ, le code d'éthique et le formulaire de demande d'adhésion, veuillez vous rendre au www.aeseq.org

Alors, si vous êtes un entrepreneur (propriétaire ou dirigeant d'une entreprise en entretien ménager) et désirez partager la fierté d'être associé à un regroupement important de vos pairs tout en profitant des nombreux avantages qui s'y rattachent, nous serions ravis de vous accueillir au sein de l'Association des entrepreneurs de services d'édifices Québec inc.

Pour plus d'information, vous pouvez également communiquer directement avec la permanence à fortier.gauthier@sympatico.ca ou par téléphone avec Roger Gauthier (514 217-9239). ■

ÉDITION
SPÉCIALE

REJOIGNEZ-
NOUS

Votre image ... vos uniformes

Avec sa gamme de produits diversifiée et de haute qualité, **Uniformes Moderna** est le partenaire stratégique que vous recherchez pour des solutions adaptées à vos besoins en uniformes de travail.

- Uniformes et vêtements de travail
- Vêtements et habits pour cadres
- Souliers et bottes de travail
- Accessoires
- Broderie et impression
- Produits promotionnels et personnalisés



Fier membre associé de l'AESEQ

Produits de qualité, service méticuleux, prix compétitifs ... garantie!

Siège social et boutique:
235 rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H2S 1R5

Tél.: (514) 279-2016
Télé.: (514) 279-6559
info@lamodernainc.com



Membres associés de L'AESEQ



WOOD WYANT

Filiale du Groupe Sani Marc



FASKEN

Témoignages des membres de l'AESEQ

Pour notre spécial « Recrutement », nous avons demandé à nos membres de nous dire pourquoi ils étaient membres ou de témoigner des avantages qu'ils voyaient à être membres de l'AESEQ. En voici l'essentiel.

« Voici les principales raisons pour lesquelles je suis dans l'association :

- J'aime être au courant de ce qui se passe dans l'industrie.

- Je peux mieux connaître mes concurrents.

- Je peux donner mon avis sur les représentations qu'on peut faire auprès des organismes comme BOMA, IDU ou certaines entités gouvernementales comme le Ministère du Travail.

- Je bénéficie d'être membre du Centre patronal pour la santé et sécurité et du Conseil du patronat.

- J'apprécie avoir mon mot à dire au comité paritaire pour défendre le décret ».

« Je suis un petit entrepreneur et je n'ai pas d'employé en ressources humaines. Je participe moi-même au comité des ressources humaines de l'AESEQ, ce qui m'aide énormément dans ma gestion. »

« Pour nous, l'AESEQ permet d'unir nos forces face à un syndicat exigeant. Également, les rencontres et échanges d'informations entre membres de l'AESEQ permettent une innovation dans l'industrie en plus d'une pérennité. »

« Comme l'AESEQ convoque tous les membres aux rencontres du CA, même si je ne suis pas élu,

NOUS
RECRUTONS

j'assiste aux réunions et j'apprends énormément sur ce qui se passe dans l'industrie. Je trouve que c'est un avantage. »

« Je suis responsable des ressources humaines et j'apprécie beaucoup le comité ressources humaines de l'AESEQ. C'est un partage de nos enjeux liés aux relations de travail et un échange sur des pistes de solutions. »

« Au départ, je suis devenu membre parce qu'un de mes clients me l'exigeait. Depuis ce temps, j'ai obtenu 2 autres contrats parce que j'étais membre de l'AESEQ. »

« Ce qui me plaît, c'est le partage d'informations et idées afin de promouvoir notre industrie. »

« J'ajoute mon Certificat de membership à toutes mes présentations et soumissions. Plusieurs clients m'ont déjà confirmé qu'à prix à peu près égal, ils m'ont favorisé à cause de cela. » ■

EN BREF

Signature de la convention collective maîtresse

Le 20 décembre dernier, les représentants de l'AESEQ et de l'Union des employés et employées de service, section locale 800, se sont réunis pour procéder à la signature de la nouvelle convention collective qui fixe les conditions de travail des travailleurs et travailleuses et qui déterminent les modes de relations entre l'employeur, les salariés et le syndicat pour les 7 prochaines années.

M. Jean-Yves Roy en a profité pour remercier le comité de négociation de l'AESEQ composé de la responsable du comité, M^{me} Isabelle Leblanc, (Roy), de M^{me} Annie Desjardins, (GSF), de M^{me} Sophie Sabourin, (For-Net), de M^{me} Amélie Thilloy, (Signature), et de M. Jean-François Poulin, (GDI) ainsi que de M^e Jean-François Cloutier de la firme Fasken qui a agi à titre de porte-parole.

Élections à l'AESEQ

Lors de la dernière assemblée générale, le 11 octobre dernier, les membres ont procédé à l'élection à 3 postes du Conseil d'administration. M. Jocelyn Trottier de GDI a été élu en remplacement de M. Réal Paré, également de GDI. Quant à Messieurs Robert Barbeau (Signature) et Théodore Lazaris (Peace Plus), ils ont été reconduits à leur poste. Suite à l'élection, la composition du CA de l'AESEQ est donc la suivante :

M. Jean-Yves Roy, (Roy), président
M. Costas Scoufaras, (Allied), 1^{er} vice-président
M. Marcel Langelier, (GSF), 2^e vice-président
M. Robert Barbeau, (Signature), secrétaire
M^{me} Annie Fortin, (For-Net), trésorière
M. Maurice Supino, (Controlnet), administrateur
M. Théodore Lazaris, (Peace Plus), administrateur
M. Jocelyn Trottier, (GDI), administrateur

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : ROBERT BARBEAU | RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION : ROGER GAUTHIER |
MISE EN PAGES : RITA ALDER

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ EST PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.

9000, RUE DE L'INNOVATION, ANJOU (QUÉBEC) H1J 2X9

WWW.AESEQ.ORG | FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA | TÉLÉPHONE : (514) 524-1039 | TÉLÉCOPIEUR : (514) 523-7194